



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Enseignants

Question écrite n° 8650

Texte de la question

M. Eric Duboc demande M. le ministre de l'éducation nationale si le nombre de postes offerts au concours de recrutement des professeurs d'E.P.S., concours externe du CAPEPS 1994, est inférieur à celui de 1993. Seul un recrutement significatif de professeurs d'EPS peut en effet permettre la mise en œuvre d'une véritable politique du sport dans les collèges et lycées.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale a effectué ces dernières années un effort très important en faveur de l'éducation physique et sportive en offrant un nombre élevé de postes au recrutement d'enseignants d'EPS aussi bien aux concours externes qu'aux concours internes comme le témoignent les chiffres ci-après : (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Duboc Éric](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8650

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1993, page 4321

Réponse publiée le : 7 février 1994, page 641